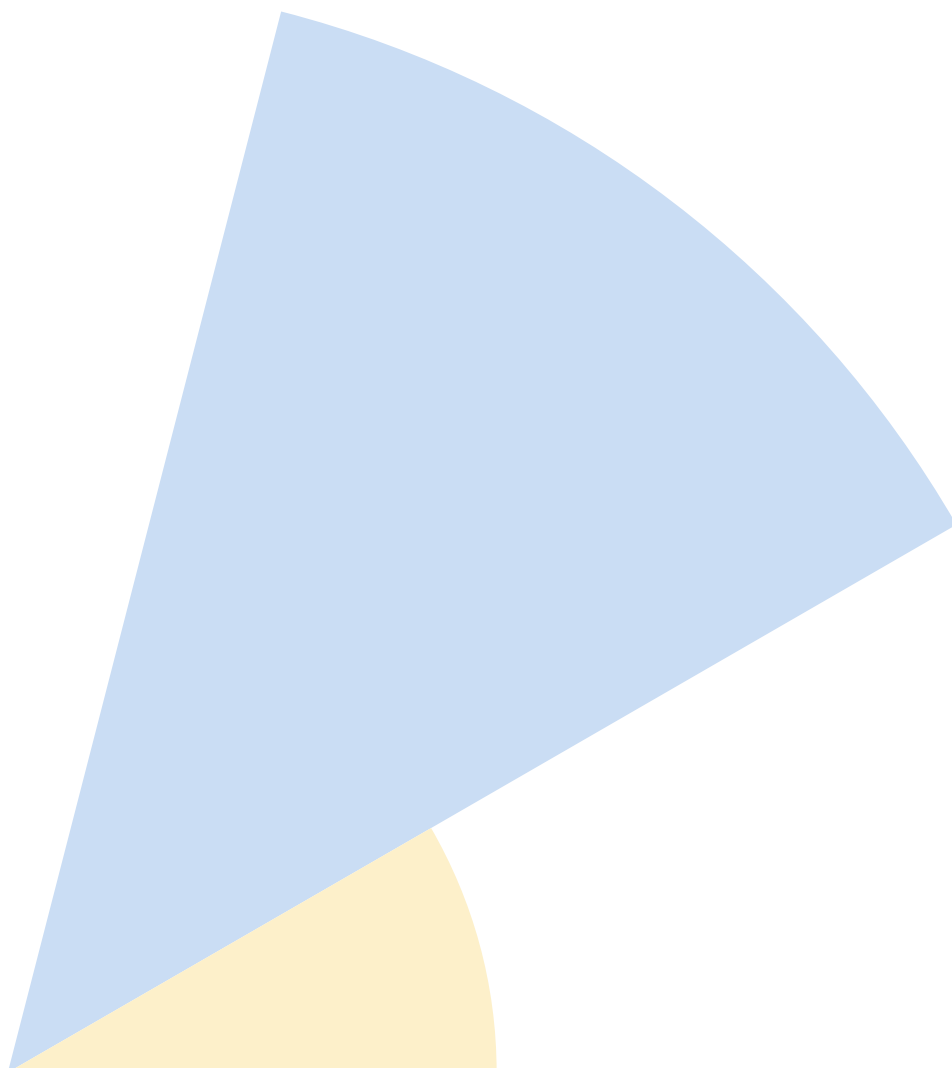


Démographie



Une forte croissance de la population à Petite-Terre entre 2012 et 2017, liée en grande partie à celle du quartier de La Vigie

En 2017, 29 300 personnes vivent à Petite-Terre. La moitié de la population se concentre dans deux périmètres d'intervention : La Vigie et le centre-ville de Dzaoudzi. Entre 2012 et 2017, la population de Petite-Terre croît fortement (+ 3,9 % par an en moyenne), comme celle du département dans son ensemble. Cette croissance repose principalement sur celle de La Vigie, la population des autres quartiers augmentant faiblement voire diminuant. À l'image de Mayotte, la population de Petite-Terre est jeune, avec une moyenne d'âge de 24 ans. Les ménages composés de plusieurs familles et/ou de personnes cohabitant ensemble sans liens de parenté sont plus fréquents qu'au niveau départemental (22 % contre 17 %). C'est le cas dans tous les périmètres d'intervention, sauf au centre-ville de Pamandzi où vivent davantage de couples sans enfant.

En 2017, 29 300 personnes résident à Petite-Terre, soit 11 % de la population de Mayotte.

La population est inégalement répartie au sein des périmètres d'intervention du fait de géographies et d'aménagements urbains hétérogènes. Ainsi, La Vigie est le quartier le plus peuplé, avec 7 200 habitants (25 % de la population de Petite-Terre). Il est suivi du centre-ville de Dzaoudzi avec 6 700 habitants (23 %). Les deux autres périmètres d'intervention sont moins peuplés : 2 050 personnes vivent dans le centre-ville de Pamandzi (7 %) et 1 200 sur le Front de mer (4 %). Aux alentours de ces quatre périmètres d'intervention résident 12 100 personnes (41 %).

La Vigie porte la forte croissance démographique de Petite-Terre

La population de Petite-Terre augmente de 3,9 % en moyenne par an entre 2012 et 2017, comme l'ensemble du département ► **figure 6**. Le territoire de Petite-Terre s'est ainsi peuplé de 5 100 habitants supplémentaires en cinq ans.

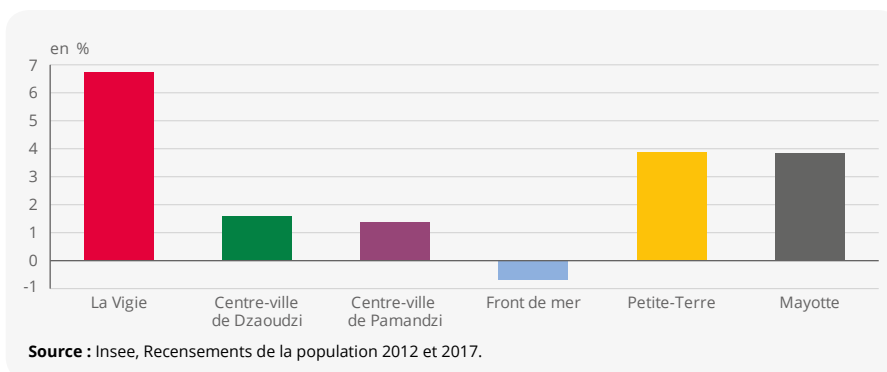
À Petite-Terre comme dans l'ensemble de Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère en 2017 (46 %) ; c'est plus qu'en 2012 (39 %). L'excédent d'arrivées de personnes sur le territoire par rapport à celles qui en partent contribue davantage à la hausse de la population à Petite-Terre qu'au niveau départemental. Ainsi, le solde migratoire apparent explique un quart de la

croissance de la population à Petite-Terre entre 2012 et 2017, soit deux fois plus qu'à Mayotte. Entre arrivées et départs, un supplément de 1 200 personnes sont ainsi venues peupler Petite-Terre en cinq ans. Ces nouveaux habitants, majoritairement localisés dans le périmètre d'intervention de La Vigie, sont arrivés sur le territoire de Petite-Terre marqué par une forte densité et un relief souvent peu propice à la construction d'habitations. Ainsi, ces logements de fortune sont souvent localisés dans des zones non constructibles et à risque, seules opportunités foncières pour s'implanter. Ces zones ne disposent pas d'un accès aux services urbains et demeurent enclavées. Cela n'est pas sans conséquences sur les conditions de vie et d'emploi de ces nouveaux habitants.

Entre 2012 et 2017, la population évolue très différemment selon les quartiers. À La Vigie, elle augmente très fortement

(+ 6,7 % par an en moyenne), et contribue ainsi pour 40 % à la croissance démographique de Petite-Terre. Le quartier gagne au total 2 000 personnes en cinq ans. Ces arrivées sont le fait de populations pauvres qui choisissent de s'installer dans des zones où il existe encore des espaces disponibles comme à La Vigie. Il est par ailleurs possible d'y planter quelques cultures vivrières. Ainsi, 11 % des ménages de La Vigie déclarent disposer d'une parcelle agricole ou d'élevage, qu'ils en soient propriétaires ou non, contre 6 % en moyenne dans les autres quartiers de Petite-Terre. Quant aux quartiers de centres-villes, ils étaient déjà très denses et aux limites non extensibles, entourés de la vasière des Badamiers, de la colline M'bouyoujou aux pentes trop abruptes pour y bâtir des habitations et de la zone aéroportuaire. La tension du foncier rend ces centres-villes moins attractifs que La Vigie ou le reste de Petite-Terre. Ainsi, la population y

► 6. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017



augmente de façon plus modérée : + 1,4 % par an en moyenne à Pamandzi et + 1,6 % à Dzaoudzi.

L'installation d'habitations qui répond souvent à un besoin d'hébergement urgent n'est pas sans conséquences sur l'environnement et la sécurité de la population lorsqu'elle a lieu dans des zones non constructibles telles que les réserves naturelles ou les ravines. En revanche, la population décroît légèrement sur le Front de mer (- 0,7 % en moyenne par an), notamment celle des jeunes de 18 à 29 ans.

Quant au reste de Petite-Terre hors les quatre périmètres d'intervention, sa population augmente entre 2012 et 2017 à un rythme supérieur à celui de Petite-Terre (+ 4,7 %).

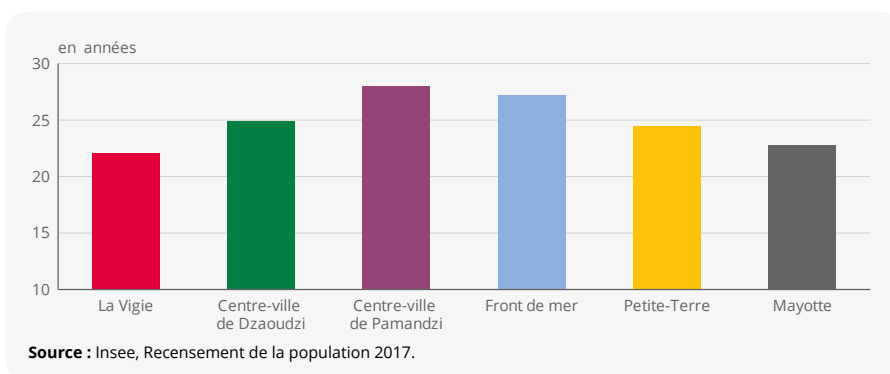
Une population très jeune

La population de Petite-Terre, comme celle de Mayotte, est particulièrement jeune, âgée de 24 ans en moyenne (23 ans au niveau départemental) ► **figure 7**. La Vigie est le quartier le plus jeune : les habitants ont une moyenne d'âge de 22 ans et les moins de 20 ans représentent ainsi 55 % des habitants du quartier. À l'inverse, le centre-ville de Pamandzi abrite la population la plus âgée de Petite-Terre (28 ans en moyenne) ; 45 % des habitants ont moins de 20 ans. En outre, 2 200 enfants de moins de 3 ans vivent à Petite-Terre dont 600 à La Vigie et 500 en centre-ville de Dzaoudzi. Ces deux quartiers abritent d'ailleurs les trois écoles (deux maternelles et une primaire) qui pratiquent le système de rotation scolaire, avec des cours le matin ou l'après-midi.

Davantage de ménages complexes à Petite-Terre

À Petite-Terre, les **ménages complexes**, composés de plusieurs familles et/ou de personnes cohabitant ensemble sans liens de parenté, sont plus fréquents que sur l'ensemble du département (22 % contre 17 %) ► **figure 8**. Leur présence plus

► 7. Âge moyen des habitants par périmètre d'intervention



fréquente à Petite-Terre est liée à l'afflux important de personnes disposant de peu de moyens. Les familles s'organisent donc en se regroupant au sein d'un même logement dans un contexte où l'espace pour l'habitat est rare. C'est notamment le cas à La Vigie où les deux tiers des logements sont suroccupés, ainsi qu'au centre-ville de Dzaoudzi. Sur le Front de mer, ce type de ménages est également fréquent. Cela pourrait être lié à l'existence de plus grands logements permettant d'héberger plusieurs familles, ainsi qu'à l'installation récente de populations aux conditions de vie précaires,

comme en témoigne le fort développement des maisons en tôle dans ce quartier (22 % en 2017 contre 10 % en 2012). Dans le centre-ville de Pamandzi, vivent davantage de couples sans enfant. Les familles monoparentales sont aussi fréquentes en Petite-Terre que dans l'ensemble de Mayotte (19 % des ménages). Parmi les quatre périmètres d'intervention, seul le centre-ville de Dzaoudzi comporte une part plus élevée de familles monoparentales (22 %). Ce quartier abrite par ailleurs moins de couples (avec ou sans enfant).

► 8. Parts de familles monoparentales et de ménages complexes

